

L'Escholier

Rédaction et Administration :

320 RUE BEAUDRY 320

Téléphone : Est 4088

GAZETTE DU QUARTIER LATIN

REDIGÉE EN COLLABORATION

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Quatre Pages : - - 5 Sous

Abonnement : - - 50 Sous

Annonces :
15 lignes agate : - - 50 Sous

Sur une pétition.

Que le diable m'emporte, nous avions pleinement raison de déblatérer, dans différents numéros de "L'Escholier," contre cette peuplade d'étudiants égarés et veules qui n'ont d'autre idéal que celui de passer l'examen mensuel ou de se bien poster aux yeux des professeurs, pour ne pas être acculés au mur dans les grandes épreuves finales. Des exemples sont venus ci et là, confirmer et renforcer ce que nous disions de ces gens, hélas! trop nombreux à l'Université. Chaque fois, nous n'avons mis aucune gêne à fustiger les coupables et à les placer au pilori pour l'édification de leurs pareils. Il ne faut pas croire pour cela que la série de ces vicillards de vingt ans a fini de défilier. Un incident ou plutôt deux incidents qui se touchent par les extrêmes viennent déchirer de bas en haut le voile qui couvrait hypocritement les derniers.

**

Soyons brefs. Les carabins de l'école du Droit faisaient une ovation à leur professeur, M. le juge Demers, pour les nobles paroles qu'il a prononcées du haut du tribunal en faveur de la langue française, et les mêmes exprimaient en plein cours à M. Cousineau, par un geste non équivoque, l'étonnement et l'indignation qu'ils ressentaient à la nouvelle que le chef de la loyale opposition à Québec, s'étaient presque mis à dos, par une fausse attitude en Chambre, non seulement ses adversaires politiques mais tous les hommes intelligents qui le supportent.

Qu'est-ce que font, dans le premier cas, les étudiants de la docte faculté? Ils portent sur le pavois le professeur qui a soulevé leur enthousiasme par sa belle conduite. Et dans le second? Ouste, et le portrait de M. Cousineau disparaît comme un verre de bière.

Tout cela est bien logique. Si on loue M. Demers pour une parole que tous les vrais étudiants français, qui n'ont pas encore perdu le sens du patriotisme admiratif, faudra-t-il maintenant qu'on loue dans la même mesure, un homme, bleu, rouge ou... gris, qui s'est mis dans une position diamétralement opposée à celle prise par notre professeur? Voilà qui serait illogique et inconséquent.

**

Franchement, la conduite de certains étudiants, depuis cette affaire de Québec est révoltante. Nous avons tout de même une consolation, celle de croire que la pétition, dont le papier où elle est cou-

chée a vu tous les coins sombres du couloir de l'Université, restera le monument impérissable de l'étroitesse d'esprit et de la lâcheté de tous ceux qui en ont été les parrains et les souteneurs.

A votre âge, là, à vingt ans, fouler au pied ce qu'un canadien-français doit avoir de plus cher au cœur, le désir de parler sa langue, "la plus belle qui soit née sur des lèvres humaines" et de l'entendre chanter partout, dans Québec comme dans tout le Dominion; à vingt ans tout juger au prisme de l'intérêt, de l'à quat'pattes, de la lâcheté; à vingt ans avoir des odeurs de crèche et de basse partisanerie politique, voilà une chose, ma vérité, répugnante pour nous et avilissante pour vous.

Encore, si les coupables étaient des types vulgaires; encore, s'ils appartenaient "au vulgum pecus," à ce populaire borné, qu'un homme futé et intelligent peut constituer en troupeau d'esclaves, je ne pourrais trop dire; mais des potaches d'hier, des jeunes intellectuels, des universitaires d'aujourd'hui, se faire rouler d'une manière aussi magistrale, sur une question de langue, donc de nationalité, donc de foi pour ces petits nimbés qui ne peuvent démarier les deux, par l'un de leurs camarades, un pseudo-patriote lui aussi, voilà de l'épate, voilà de l'indigne et surtout voilà du triste.

**

Cet article, plutôt cousu d'enthousiasme que de dialectique, est le prélude d'une série d'autres qui seront écrits par les nôtres sur une froide étude de l'alliance des droits écrits et droits des gens de droits constitutionnels et des autres conférés à tout homme, qu'il soit canadien ou chinois, par le simple droit naturel, base de tous. Nous nous adressons à des étudiants en droit, à ce moment, il est donc de bon aloi que nous ayons dans nos polémiques la couleur... légale.

**

Drôle de race que la nôtre, en somme! Plus naïfs encore, ceux qui comptent sur certains "hommes de profession" pour tenir toujours la hampe du vieux chiffon fleurdéliné, que nous ont confié nos pères, comme une Toison d'Or, et que nous devrions toujours tenir à pleine main, plutôt que de l'oublier sous la poussière de deux cents ans.

Roger Bon-Temps.

A propos de M. Ph. Cousineau

Certaines gens se sont empressées de jeter la pierre aux Etudiants de la Faculté de Droit, même de les taxer d'imbécillité parce qu'un beau matin, ces messieurs, dans l'enthousiasme de leur ardente jeunesse, se sont fâchés en apprenant qu'un de leurs professeurs et des plus aimés, avait osé, en pleine chambre, proférer des paroles, jugées par tous, anti-patriotiques, ou pour le moins, respirant le plus pur égoïsme. Il fallait protester contre une telle "gaffe" et dire au public que nous ne partageons pas, mais pas du tout, les opinions de notre professeur de Droit Constitutionnel.

Mais comment protester? Dans les circonstances, les moyens étaient rares; il fallait faire vite et faire bien. Soudain une idée lumineuse! Si nous enlevions le portrait du citoyen et le mettions en quarantaine! Aussitôt dit, aussitôt fait, pas de retard avec MM. les Etudiants, et c'est ainsi que sans tambour ni trompettes, M. Cousineau fut expulsé de Laval par le moyen de son cadre, qui alla définitivement s'échouer derrière la tribune, où, quelques trois semaines auparavant, pérorait le professeur de Droit Constitutionnel.

Cet acte, je le concède, ne fut peut-être pas de meilleure politique que celui de M. Cousineau, en Chambre. Que n'a-t-on pas dit à ce sujet! Ces messieurs de Laval sont des vauriens, des têtes légères, des petits maîtres es-pédantisme qui se permettent non seulement de juger la conduite de leurs aînés mais prétendent même en remonter à tout le monde, eux, ces frais émoulu du collège. Eh! bien, oui, nous sommes frais émoulu du collège, et c'est à cause de cela que nous avons protesté, c'est parce que nous avons la mémoire encore toute pleine du récit des luttes soutenues par les ancêtres pour la défense de notre langue française, c'est parce que nous avons gardé l'enthousiasme inspiré par Lafontaine, qui combattit sous l'union, jusqu'à ce qu'il obtint gain de cause contre la loi qui prohibait le doux parler de France, en Chambre. Et l'on aurait voulu, que nous, les jeunes qui avions fait la semaine précédente, fait une ovation à l'Hon. Juge Demers, parce qu'en pleine cour, il avait eu le courage, tout en donnant une verte leçon à un compatriote, de revendiquer nos droits à la langue Française. L'on aurait voulu que nous passions sous silence la trahison de M. Cousineau envers nos frères d'Ontario, sous prétexte que chacun est libre d'avoir ses opinions et de les émettre en public. Belle affaire, pour le moins, nous aurions manqué de logique.

Parfaitement, nous concédons à M. Cousineau le droit à la liberté de penser comme bon lui semble, mais de grâces, que l'on nous octroie, à nous aussi, un droit égal et la liberté d'avoir nos opinions.

Et de fait, au sujet de cette loi Galipeault, nous n'acceptons pas le principe anglais dont s'est servi M. Cousineau. "Mind your business," soit: les affaires de l'Ontario ne nous regardent pas. C'est bien beau de dire: "mêlons-nous de nos affaires," mais le principe devient durement égoïste dans le cas présent, et cette doctrine ne vaut par conséquent qu'en autant que dans les provinces sœurs on accordera à nos compatriotes les libertés et le "fair-play" dont jouissent les Anglais dans Québec.

Il ne faut pas quand il s'agit de races appliquer de façon absolue l'axiome: "Charbonnier est maître chez lui." Non,

tout ce qui touche à la race canadienne-française nous touche de trop près pour que nous demeurions indifférents. Que ferait M. Cousineau si, par hasard, il entendait crier: "au meurtre" chez son voisin, qu'il saurait pertinemment que ce dernier est en frais d'égorger sa femme et qu'il lui serait possible, à lui, M. Cousineau, de l'en empêcher. Resterait-il tranquille dans son fauteuil, à fumer son cigare en se disant: "Charbonnier est maître chez lui," que mon voisin fasse son affaire." Si oui, que penserions-nous? N'est-ce pas que tous, d'un commun accord, nous délivrerions un certificat de lâcheté à ce monsieur qui fume son cigare pendant qu'on assassine à ses côtés.

Dans Ontario, que fait-on? n'assassine-t-on pas la race française, notre race? Et nous, il nous faudrait laisser faire, nous croiser les bras dans une superbe indifférence. Oh! que nenni, mon maître! nous pouvons agir de l'action la plus efficace en notre pouvoir; c'est de subventionner nos frères de là-bas pour leur permettre la résistance, l'argent, c'est le nerf de la guerre.

D'autant plus, que sans être trop pessimiste, nous pouvons nous dire, que sous peu, nos descendants auront peut-être à soutenir une lutte semblable à celle que livrent les canadiens-français dans Ontario.

Notre race est encore forte ici et en majorité, mais il ne faut pas oublier que chaque jour, l'anglais se fait plus nombreux et plus exigeant aussi. Il convient donc, dès l'instant, d'affirmer, plus que jamais notre volonté bien arrêtée de demeurer français toujours, et nous l'affirmerons en luttant avec nos frères d'Ontario.

Quant à votre cadre, M. Cousineau, il reprendra bientôt son ancienne place au milieu de ceux de vos confrères. Nous espérons que vous ne tiendrez pas compte de cette petite méchanceté, bien de notre âge, après tout, et qu'aux examens, nous trouverons toujours en vous, le bon papa de jadis. En tout cas, quoiqu'il arrive, nous resterons quand même les élèves dont vous parlonniez si facilement toutes les péccadilles au bon temps passé.

Jacques Bonhomme.

SIMPLE NOTE

L'article de Roger Bon-Temps n'est pas une dissection du Bill Galipeault. Il n'a été dicté que par une étude des conséquences que pourraient entraîner, aujourd'hui et dans l'avenir, l'énoncé d'un principe comme celui de: "mêlons-nous de vos affaires," désormais célèbre, et une conduite aussi illogique et aussi incompréhensible que celle que tiennent en ce moment un certain nombre des nôtres au Laval.

R. B.-T.

C.O.T.C. Laval

Samedi, le 11 mars, à 2 1/2 h. p.m., grande parade au Champ de Mars; révision des listes d'appel et commencement des exercices en plein air. Le "fall-in" sera donné à l'arsenal, 23, ave Mance, à 2 h. 15 min. p.m.

Par ordre,
Robert Bourassa,
Lieutenant-adjutant.

Ralliez-vous

à la candidature de

E. W. VILLENEUVE

Au Bureau de Contrôle

qui a l'appui de tous ceux qui veulent le bien-être de la ville.